

PROTÉGEONS NOS TERRES

Exploration minière

CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS?



Poser des actions citoyennes

Parce que le titulaire d'un claim a l'obligation d'informer **par écrit** le propriétaire, le locataire et la municipalité des travaux qui seront exécutés au moins 30 jours avant.

Article 65 de la Loi sur les mines

1



2

Refuser l'accès à votre terrain

Malgré la présence de claims, la Loi sur les mines garantit qu'un propriétaire peut refuser tout accès à son terrain privé.

Article 235 de la Loi sur les mines



Solliciter l'appui des élus

Parce qu'il est stratégique de travailler de façon concertée et de favoriser l'implication active de tous les acteurs du milieu.

3

